



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS**

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 24 novembre 2022
Convocation du : 18 novembre 2022
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 26

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le vingt quatre novembre à dix neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Bernard HAESBROECK, Maire.

PRESENTS : Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, Céline LEROUX, Laurent DERONNE, Hugues QUESTE, Martine COBBAERT, Jean-Louis MERTEN, Martine DUBREU, Dominique BAILLEUL, Rut LERNER-BERTRAND, Véronique NAEYE, Carole CASIER, Grégory PICKEU, Valérie PRINGUEZ, Lahcem AIT EL HAJ, Thomas BLACTOT, Alexis DEBUISSON, Philémon BRUNET, Jean-Jacques DERUYTER, Hans LANDLER, Caroline BAURANCE, Michel PLOUY, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR : Catherine DE PARIS, Philippe CATTOIRE, Pierre VANNESTE, Sophie TANGHE, Cristiane DELESTREZ, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Désiré BAILLON, Mylène MERAD ont délégué respectivement pour les représenter Bernard HAESBROECK, Hugues QUESTE, Sylvie GUSTIN, Grégory PICKEU, Rut LERNER-BERTRAND, Laurent DERONNE, Michel PLOUY, Céline LEROUX conformément à l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENT: Nicolas HOURDRY

SECRETAIRE DE SEANCE : Grégory PICKEU

DE22.197

VIE SPORTIVE
PROGRAMMATION CONTRAT DE VILLE SPORTS
FINALISATION

Autorisation - Approbation

0380

Considérant la délibération DE22.022 du 24 mars 2022 définissant la programmation 2022 du contrat de ville ;

Dans le cadre de sa politique volontariste en faveur du sport et de l'obtention du label Terre des Jeux Paris 2024, la ville a répondu à un appel à projet « crédits spécifiques » en Contrat de Ville.

En effet, dans le cadre de sa programmation « Été du Sport 2022 », la ville a souhaité ancrer davantage la pratique sportive sur le territoire, notamment vers les publics des quartiers prioritaires.

Il s'agit de de mettre en place des actions spécifiques permettant de :

- Promouvoir la pratique de l'activité physique au cœur des quartiers « politique de la ville », et lever les freins financiers et de mobilité,
- Développer les activités libres et gratuites sur le territoire avec une attention particulière pour les publics en quartiers « politique de la ville »,
- Valoriser la pratique sportive associative et créer du lien avec les habitants des quartiers « politique de la ville » permettant l'inclusion et le partage,
- Sensibiliser la pratique sportive comme vecteur du mieux vivre ensemble pour les publics fragilisés.

Dans ce cadre, la ville s'est vue octroyer une dotation de 16 000 € dont une partie a déjà été fléchée vers différentes associations sportives partenaires.

Deux autres actions entrent dans le dispositif précisé plus haut :

- 1 990 € pour la Société des Archers Réunis St Sébastien pour le projet « Guillaume Tell »
- 1 000 € pour l'Association du Canoe Kayak Armentièresois

Ces sommes sont inscrites au budget 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions,
- d'autoriser le versement, en temps utile, de ces subventions aux porteurs de projets concernés.

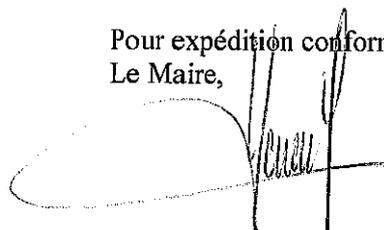
ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,



Grégory PICKEU
Conseiller Municipal
Secrétaire de Séance

Pour expédition conforme,
Le Maire,



Bernard HAESBROECK
Vice-Président de la Métropole
Européenne de Lille